



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 24/09/2018

**Information sur l'absence d'avis  
de la Mission régionale d'autorité environnementale  
Projet de parc éolien de Cuxac d'Aude  
déposé par Cuxac Energie  
sur la commune de Cuxac-d'Aude**

**Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement**

**N° Garance : 2018-005985**

L'avis de la MRAe a été sollicité sur un projet de parc éolien sur la commune de Cuxac d'Aude au titre des articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 18 septembre 2018.

